

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 13 MAI 2013

VOLUME 93

NON-PUBLICATION

ROSA FANIZZI et ODETTE GAGNON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me ÉRIKA PORTER,
Me ÉLIZABETH FERLAND

INTERVENANTS :

Me ÉRIC VALLIÈRES pour M. Guy Chevrette
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MARIE-CLAUDE SARRAZIN pour le Parti québécois
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec
Me ANNICK PAQUETTE pour l'Ordre des ingénieurs du Québec
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval
Me JEAN LOZEAU pour M. Gilles Beaulieu
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me MICHEL MASSICOTTE pour Roche Limitée Groupe Conseil
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec
Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me JULIE-MAUDE GREFFE pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me PAUL ROY pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec

VOLUME 93
Le 13 mai 2013
NON-PUBLICATION

- 3 -

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
GILLES CLOUTIER	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	4

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce treizième
2 (13ième) jour du mois de mai,

3

4 LA GREFFIÈRE :

5 Monsieur Cloutier, vous êtes toujours sous le même
6 serment.

7 R. Merci.

8 Me BENOIT BOUCHER :

9 Pardon, Madame la Présidente. Est-ce qu'on va coter
10 le document peut-être au retour en publication?

11 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

12 Oui, je vais... dès que les ajustements nécessaires
13 auront été faits, je vais coter le document et le
14 déposer devant la Commission, ce sera probablement
15 demain.

16 Q. **[1]** Alors, nous allons maintenant aborder, Monsieur
17 Cloutier, la Ville de Boisbriand qu'on n'a pas
18 abordé en publication compte tenu du dossier qui
19 est pendant devant les tribunaux.

20 R. O.K.

21 Q. **[2]** Vous avez participé à du financement ou à de
22 l'organisation dans Boisbriand, dans la Ville de
23 Boisbriand?

24 R. Oui.

25 Q. **[3]** Oui. Quelle a été votre implication, vous, si

1 on parle de la Ville de Boisbriand en général?

2 Quelles ont été vos implications au niveau de

3 financement?

4 R. De financement! Bien, à chaque élection, à partir
5 de deux mille cinq (2005), deux mille un (2001),
6 quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-vingt... à
7 partir à peu près des années quatre-vingt-dix-sept
8 (97), quand Robert Poirier est devenu maire, j'ai
9 fait du financement à toutes les élections.

10 Q. **[4]** O.K. Donc, c'est au moment où monsieur Poirier
11 est devenu maire...

12 R. Oui.

13 Q. **[5]** ... que votre implication a commencé à
14 Boisbriand.

15 R. Oui.

16 Q. **[6]** O.K. Et quelle était votre implication dans les
17 débuts à la Ville de Boisbriand?

18 R. Mes implications! Bien, j'étais près du... j'étais
19 près de monsieur Poirier et une année, il m'a dit :
20 « Gilles, veux-tu accepter la présidence du tournoi
21 de la Ville... du maire de la Ville? ». J'avais...
22 j'avais accepté puis je faisais beaucoup de choses
23 communautaires vu que c'était près de Sainte-
24 Thérèse, de chez moi. J'ai participé à la Maison
25 des jeunes puis plusieurs... plusieurs items

1 communautaires, je ne me rappelle pas là, mais...

2 Q. **[7]** Avez-vous participé à des campagnes de
3 financement pour le maire?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[8]** Oui!

6 R. Oui.

7 Q. **[9]** O.K. Quelle était votre implication à ce
8 moment-là? Est-ce que c'étaient des élections clé
9 en main comme vous nous les avez décrites?

10 R. Ce n'est pas moi qui les faisais les élections à
11 Boisbriand, c'est un nommé Jean-Guy Gagnon, puis
12 moi, je m'occupais du financement. Mais, sûrement
13 j'ai été l'aider durant la période électorale pour
14 s'ajuster sur des affaires qu'il ne saisissait pas
15 comme il faut là. Il m'avait appelé pour me
16 demander de lui donner un coup de main, puis je
17 pense, j'ai resté la balance de la campagne dans le
18 comité, mais c'est surtout du financement.

19 Q. **[10]** O.K. Et vous êtes-vous impliqué là après la
20 démission de monsieur Poirier? Je pense qu'il a
21 démissionné aux alentours de deux mille cinq
22 (2005), c'est exact?

23 R. Il a quitté en juillet deux mille cinq (2005).

24 Q. **[11]** En juillet deux mille cinq (2005) et il a été
25 remplacé par qui à la tête de la mairie?

1 R. Il n'y a pas eu... vu que c'étaient les élections
2 dans cette année-là, deux mille cinq (2005) au mois
3 de novembre, ils ont nommé madame Sylvie Saint-Jean
4 pro-maire.

5 Q. **[12]** O.K.

6 R. Puis, elle s'est présentée à l'élection de deux
7 mille cinq (2005), puis elle a été élue.

8 Q. **[13]** O.K. Donc, elle a fait l'intérim, si on
9 veut...

10 R. L'intérim, oui.

11 Q. **[14]** ... et ensuite elle a gagné les élections en
12 novembre.

13 R. Oui.

14 Q. **[15]** O.K. Êtes-vous impliqué dans l'élection de
15 madame Saint-Jean?

16 R. J'étais un petit peu plus impliqué là pour
17 l'élection de madame Saint-Jean. C'est Jean-Guy
18 Gagnon qui était l'organisateur, puis il s'occupait
19 du financement, puis je me suis occupé beaucoup
20 d'organisation à cette période-là.

21 Q. **[16]** O.K. Avez-vous fait une élection clé en main
22 pour madame Saint-Jean? Vous personnellement,
23 étiez-vous impliqué là-dedans?

24 R. Oui, je me suis servi de mes outils de clé en main
25 en deux mille cinq (2005).

1 Q. **[17]** O.K. Et en deux mille cinq (2005), vous étiez
2 pour le compte de Roche?

3 R. Oui.

4 Q. **[18]** O.K. Donc, dans vos implications, vous avez
5 parlé, bon, de la fin des années quatre-vingt-dix
6 (90), à partir du moment où monsieur Poirier est
7 devenu maire et jusqu'en deux mille cinq (2005), au
8 moins deux mille six (2006) là, avec madame Saint-
9 Jean, le début de son... de sa mairie.

10 R. Son début là de deux mille cinq (2005) là, jusqu'en
11 deux mille six (2006) là, il est arrivé des
12 circonstances. Jean-Guy Gagnon était atteint d'un
13 cancer, puis il a été malade pendant trois, quatre
14 ans avant de mourir. Puis madame Saint-Jean et un
15 conseiller de la Ville, il s'appelait Claude
16 Brière, qui était aussi dans le temps de l'équipe
17 Poirier, qui a été réélu avec madame Saint-Jean, ce
18 sont eux qui dirigeaient... qui dirigeaient la
19 Ville, grosso modo, là, avec Lino Zambito. Ce sont
20 eux, ce sont ces trois-là qui étaient un trio. Puis
21 Claude Brière voulait faire exactement ce que Jean-
22 Guy Gagnon faisait.

23 Q. **[19]** C'était quoi?

24 R. Jean-Guy Gagnon, il s'occupait du financement puis
25 Jean-Guy Gagnon, de la minute que la personne avait

1 le contrat, il allait voir puis « bien, toi, tu vas
2 me donner cinq pour cent (5 %), des fois trois,
3 quatre (3 %-4 %), entre trois et quatre et cinq
4 pour cent (3-4-5 %) ». Il collecte, exemple, Lino
5 Zambito. Lino était presque obligé de payer une
6 commission à Gagnon sur un contrat qu'il faisait à
7 Boisbriand.

8 Q. **[20]** Donc, ça, c'était le rôle de monsieur Gagnon.
9 Il était au sein du parti du maire Poirier à ce
10 moment-là?

11 R. Oui. Puis, il a été là, monsieur Gagnon, vingt-
12 cinq, trente (25-30) ans comme organisateur de tous
13 les maires qui ont passé avant Poirier.

14 Q. **[21]** En quelle année il est décédé monsieur Gagnon?

15 R. Il est décédé l'année passée, je crois, ou l'année
16 avant.

17 Q. **[22]** O.K. Donc, il a été là, là, jusqu'en deux
18 mille cinq (2005) de façon certaine.

19 R. Oui, oui, c'est lui qui a fait l'élection de deux
20 mille cinq (2005).

21 Q. **[23]** Donc, il était là jusqu'en deux mille cinq
22 (2005), de façon certaine.

23 R. Oui oui. C'est lui qui a fait l'élection de deux
24 mille cinq (2005).

25 Q. **[24]** O.K.

1 R. Avec mon aide.

2 Q. **[25]** Si on porte notre attention peut-être plus
3 particulièrement, Monsieur Cloutier, sur l'usine de
4 filtration.

5 R. Oui.

6 Q. **[26]** O.K. Votre implication, ou l'implication de
7 Roche, expliquez-nous un petit peu comment ça a
8 commencé, ce dossier-là.

9 R. Bien, il y avait, en rumeur puis en l'air, là, que
10 la Ville, il fallait qu'elle décide si elle y
11 allait avec une usine de filtration ou des étangs
12 aérés. Puis on a fait des analyses, on a eu des
13 petits mandats pour déposer des analyses pour faire
14 une usine de filtration au lieu des étangs aérés.
15 Puis, ça a peut-être pris un an ou deux ans, on a
16 convaincu le maire, Robert Poirier, d'aller avec
17 une usine de filtration.

18 Q. **[27]** « On », c'est qui, ça, Monsieur Cloutier?

19 R. « On », bien, France Michaud, la directrice du
20 bureau à Montréal, puis des spécialistes en usine
21 qui étaient du bureau de Québec, qui avaient fait
22 l'usine à Québec, à Lévis, puis ils voulaient en
23 faire une semblable à Boisbriand si on avait le
24 mandat.

25 Q. **[28]** Là, donc, c'est Roche, si je comprends bien,

1 qui était impliquée au départ du projet pour le
2 choix du type de filtration qui serait fait? Le
3 traitement des eaux, finalement?

4 R. Oui. Le choix a été fait... Il y a eu un comité de
5 sélection, puis Jean-Guy Gagnon était sur le comité
6 de sélection, puis les autres gens qui étaient là,
7 je ne me souviens plus, mais c'est lui qui était le
8 principal, si on peut dire, le principal puis le
9 secrétaire du comité. Il a parlé aux autres, puis
10 Roche a sorti gagnant de la grille.

11 Q. **[29]** O.K. Mais ça, vous avez parlé du choix entre
12 une usine de filtration ou des étangs...

13 R. Des étangs aérés.

14 Q. **[30]** Des étangs aérés. Ce comité de sélection-là
15 s'est fait après le choix de la Ville, j'imagine,
16 dans quelle direction on avait...

17 R. Oui. Ça s'est fait après. C'est... Les étangs
18 aérés, c'était BPR-Triax. Ils étaient rendus à ça
19 puis ils voulaient le faire. Ça fait que la Ville,
20 il fallait qu'à un moment donné, qu'elle fasse un
21 choix.

22 Q. **[31]** Et Roche, j'imagine...

23 R. Puis nous autres on a fait des analyses, puis on a
24 dit la Ville serait mieux avec une usine de
25 filtration.

1 Q. **[32]** O.K. Et suite à ça il y a eu le comité de
2 sélection?

3 R. Suite à ça, après toutes les analyses, oui. Il y a
4 eu... Quand il y a eu... Ça fait que BPR s'est
5 présentée, ils voulaient faire... Ils feraient
6 l'usine pareil, puis il y avait une autre firme, je
7 ne me rappelle plus qui, là. Je pense que c'est
8 Genivar.

9 Q. **[33]** O.K. Avez-vous eu une implication, vous, dans
10 le choix du comité de sélection? Comment ça s'est
11 passé?

12 R. Bien, j'ai eu un choix par l'entremise de Jean-Guy
13 Gagnon. J'avais pris une entente avec Jean-Guy, il
14 m'avait demandé une somme d'argent pour avoir,
15 si... Il dit, « Je vais m'arranger pour décrocher
16 le... » Puis j'avais parlé à monsieur Poirier, là,
17 « Est-ce que c'est sûr que je vais l'avoir? Je
18 vais-tu... » Parce que ça faisait longtemps qu'il
19 me promettait des mandats puis je ne les avais pas.
20 J'ai dit : « Robert, je veux le mandat de l'usine.
21 Si tu le donnes à BPR-Triax, je ne serai pas
22 content. » Ça fait que, il m'a mentionné, il dit,
23 « Inquiète-toi pas, Jean-Guy est là puis il va
24 arranger ça. »

25 Q. **[34]** O.K. Et quelle était la contrepartie que vous

1 avez donnée? Parce que vous avez dit : « J'ai
2 offert de l'argent à Jean-Guy Gagnon. » Avec qui
3 vous avez eu ces discussions-là, d'argent, comme
4 telles, là?

5 R. Principalement Jean-Guy Gagnon.

6 Q. **[35]** O.K. Les avez-vous eues avec le maire Poirier?

7 R. Non. Il y a eu des discussions, que le dossier
8 serait pour aller chez Roche, entre Poirier, Gagnon
9 et moi, mais on n'a pas parlé d'un sou avec le
10 maire.

11 Q. **[36]** O.K. Et vos discussions avec Jean-Guy Gagnon
12 concernant des sommes d'argent...

13 R. Oui.

14 Q. **[37]** C'était quoi les montants? C'était quoi vos
15 discussions?

16 R. C'était cent mille (100 000).

17 Q. **[38]** Cent mille (100 000). O.K. Donc, vous deviez
18 donner cent mille (100 000) comme financement?
19 C'était quoi la discussion que vous aviez?

20 R. Bien, c'était pour... C'est sûr que c'était pour
21 donner du financement pour le parti de Robert
22 Poirier, mais à cent mille (100 000), il n'avait
23 pas besoin de ça, je pense... Sa campagne
24 électorale, il ne fallait pas qu'il dépasse
25 soixante-huit mille (68 000). Ça fait que Gagnon

1 gardait l'argent pour lui.

2 Q. **[39]** O.K. Et ce cent mille-là (100 000), vous
3 l'avez discuté avant le résultat du comité de
4 sélection ou après?

5 R. Oui, oui. Il fallait que... Il fallait leur dire,
6 il fallait mettre ça au clair avant.

7 Q. **[40]** O.K. Et est-ce que ce cent mille-là (100 000)
8 a été payé par la suite?

9 R. Il y a eu un acompte de vingt-cinq mille dollars
10 (25 000 \$) encore une autre fois à Gagnon, que j'ai
11 donné personnellement, puis suite à la chefferie,
12 ou à l'élection de la mairesse en deux mille cinq
13 (2005), si on peut appeler ça comme ça, il y a eu
14 des interventions assez fortes de la part de madame
15 Saint-Jean, puis de Lino Zambito, puis de Claude
16 Brière. C'était un trio, ça, on les voyait tout le
17 temps tout partout. C'est eux autres qui menaient.
18 Jean-Guy Gagnon était mis de côté parce que madame
19 Saint-Jean, elle dit : « Je ne veux pas travailler
20 avec un gars qui fait des choses pas correctes. »

21 Q. **[41]** O.K. Est-ce là vous êtes, là, suite à la
22 démission de monsieur Poirier ou avant, on est dans
23 quelle période de...

24 R. On est dans la période que madame St-Jean a été
25 élue, novembre deux mille cinq (2005).

1 Q. **[42]** Donc, c'est suite à la démission de monsieur
2 Poirier, ce que vous nous racontez là?

3 R. Oui.

4 Q. **[43]** Quelle était l'implication de monsieur
5 Zambito, à votre connaissance à vous, dans
6 l'élection de madame St-Jean?

7 R. Monsieur Zambito c'était le gars qui avait la
8 « pogne » sur ces gens-là. Quand Lino s'asso yait
9 dans un restaurant pour aller régler un cas avec
10 madame St-Jean puis Claude Brière, c'est lui qui
11 sortait l'idée puis les autres suivaient.

12 Q. **[44]** Est-ce qu'il s'est impliqué dans l'élection de
13 madame St-Jean?

14 R. Oui.

15 Q. **[45]** C'était quoi son implication, à votre
16 connaissance?

17 R. Financement.

18 Q. **[46]** Du financement. Puis c'est quoi qu'il voulait
19 avoir?

20 R. Ce n'est pas un organisateur, Lino.

21 Q. **[47]** Puis qu'est-ce qu'il voulait en contrepartie,
22 d'après vous?

23 R. Ah! il voulait avoir tout Boisbriand. Les égouts,
24 les aqueducs, tout ce qui était en construction
25 dans Boisbriand... le Faubourg, le Faubourg, ça a

1 été une grosse affaire. Il voulait tout.

2 Q. **[48]** Puis par rapport à l'usine de filtration, est-ce
3 ce qu'il y a eu une implication d'Infrabec?

4 R. Il voulait l'avoir puis il a fait des démarches
5 assez fortes avec France Michaud puis ils ont même
6 organisé un cocktail à Nathalie... excusez, la
7 ministre des Affaires municipales, Nathalie
8 Normandeau, à Québec, puis Lino a amené toute sa
9 gang de Boisbriand, qui l'appuyait, et ils ont
10 ramassé cent mille (100 000) ce soir-là pour
11 Nathalie, pour son comté de Bonaventure.

12 Q. **[49]** Et ça c'est dans la période du contrat de...

13 R. De l'usine.

14 Q. **[50]** De l'usine, O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[51]** Bon. Si on revient à Roche et à votre
17 implication à vous, Monsieur Cloutier. Je comprends
18 que vos démarches par rapport à Boisbriand se font
19 pendant la période où vous travaillez pour Roche?

20 R. Ça s'est fait à Boisbriand dans la période que je
21 travillais pour Roche, de... on peut dire de mil
22 neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997) à deux mille
23 trois (2003), deux mille quatre (2004).

24 Q. **[52]** Est-ce que ces démarches-là se sont faites
25 pour le compte de Roche?

1 R. Oui.

2 Q. **[53]** O.K. Et qui était au courant, chez Roche,
3 selon votre connaissance personnelle, de ces
4 démarches-là par rapport à l'usine de filtration?

5 R. France Michaud, Marc-Yvan Côté.

6 Q. **[54]** Si on vient au cent mille dollars (100 000 \$)
7 qui a été donné ou, à tout le moins, offert,
8 discuté avec monsieur Jean-Guy Gagnon par rapport
9 au comité de sélection. Qui était au courant de
10 cette somme d'argent là chez Roche, à votre
11 connaissance personnelle?

12 R. France Michaud, Marc-Yvan Côté.

13 Q. **[55]** O.K. Est-ce que vous avez eu des discussions
14 avec ces deux personnes-là par rapport à cette
15 somme d'argent-là?

16 R. Oui.

17 Q. **[56]** Oui. À quel moment? Si on la situe par rapport
18 au comité de sélection, là?

19 R. Je ne me rappelle plus quelle date qu'il a eu lieu
20 le comité de sélection, il a eu lieu... deux mille
21 quatre (2004), là, je pense.

22 Q. **[57]** Deux mille quatre (2004).

23 R. Je ne peux pas vous dire, bien franchement, là,
24 c'est deux mille quatre (2004), je ne me souviens
25 pas, mais aux alentours de deux mille trois (2003),

1 deux mille quatre (2004).

2 Q. **[58]** Mais...

3 R. C'est avant que monsieur Poirier démissionne, avant
4 deux mille cinq (2005), ça c'est sûr.

5 Q. **[59]** Juste peut-être pour nous situer dans le
6 temps. Bon, vous avez mentionné que votre
7 discussion sur le cent mille dollars (100 000 \$),
8 avec monsieur Gagnon, a eu lieu avant le comité de
9 sélection qui a choisi Roche.

10 R. Oui, oui. Oui, oui.

11 Q. **[60]** Est-ce que vos discussions avec France Michaud
12 ou avec Marc-Yvan Côté ont... concernant le même
13 cent mille dollars (100 000 \$), ont également eu
14 lieu avant le comité de sélection qui a choisi
15 Roche?

16 R. Oui, quand j'ai fait l'entente, le « deal » avec
17 Jean-Guy Gagnon, quelques jours après, France
18 Michaud puis Marc-Yvan Côté étaient au courant du
19 « deal ». Parce qu'il fallait que je le fasse
20 approuver ce « deal-là ». Cet argent-là.

21 Q. **[61]** Par rapport à BPR, vous avez mentionné tantôt
22 que BPR favorisait les étangs aérés. Quel est le
23 rôle de BPR dans Boisbriand, est-ce que vous saviez
24 s'ils avaient des contrats, s'ils faisaient du
25 financement?

1 R. Oui, BPR c'était un fournisseur dans le génie-
2 conseil depuis plusieurs années.

3 Q. **[62]** Et est-ce qu'il y avait une entente de
4 contrat, de retour de contrat ou de partage de
5 territoire avec BPR à l'époque?

6 R. Oui, on s'est partagé des mandats de construction
7 de rues, égouts, aqueducs. Avec aussi... il y avait
8 un autre qui s'est implanté à un moment donné,
9 Génus, c'est-à-dire, dans ce temps-là. c'était
10 Séguin, Michel Lalonde.

11 Q. **[63]** O.K. Et ça c'est dans la période du maire
12 Poirier ou dans...

13 R. Oui.

14 Q. **[64]** ... la période de Sylvie Saint-Jean?

15 R. Dans la période de Poirier. Mais Lalonde était dans
16 la période aussi de madame Saint-Jean. Il s'est
17 impliqué financièrement dans la période de madame
18 Saint-Jean.

19 Q. **[65]** O.K. Vous avez quitté Roche vers deux mille
20 cinq (2005), deux mille six (2006)...

21 R. Deux mille... janvier deux mille six (2006) que
22 j'ai été chez Roche... chez Dessau.

23 Q. **[66]** Chez Dessau. O.K. Par rapport à Boisbriand,
24 est-ce que vous avez eu des implications avec
25 Dessau?

1 R. Avec qui? Dessau?

2 Q. **[67]** Pour le compte de Dessau.

3 R. Non, c'est un compétiteur, puis on ne se parlait
4 presque pas. Mais ce que je pourrais vous ajouter,
5 Maître LeBel, c'est que quand Poirier a quitté en
6 deux mille cinq (2005), trois, quatre mois après,
7 il y a eu l'élection générale au Québec. Madame
8 Saint-Jean a été élue. Puis France Michaud qui
9 n'avait pas d'affaire à... ce n'était pas son
10 client, c'est à moi le client, c'est moi qui avais
11 organisé la grille, puis tout ça, elle s'est
12 impliquée amicalement, doucement, doucement avec
13 madame Saint-Jean. Puis un bout de temps, madame
14 Saint-Jean, elle ne me parlait presque plus. Elle
15 m'avait tassé. Elle avait tassé Jean-Guy Gagnon,
16 que j'étais bien ami avec. Ça n'avait pas aidé. Ça
17 fait qu'elle nous a tassé tous les deux. Puis c'est
18 France Michaud qui a continué le dossier de l'usine
19 avec la mairesse.

20 Q. **[68]** Avec madame Saint-Jean?

21 R. Madame Saint-Jean.

22 Q. **[69]** Je comprends que le dossier de l'usine s'est
23 commencé sous le règne de monsieur Poirier, mais
24 s'est terminé?

25 R. S'est terminé après. Puis pas longtemps après, là,

1 peut-être pas en fin de deux mille cinq (2005),
2 mais dans l'année deux mille six (2006), madame
3 Saint-Jean a fait un meeting un matin en disant,
4 tout le monde se chicanait, les firmes de génie,
5 Lalonde voulait avoir un bout dans le projet de
6 l'usine, BPR en voulait un bout, ça fait que madame
7 Saint-Jean a dit, avec Lino Zambito puis Claude
8 Brière : « On va donner l'usine à Roche, cinquante
9 pour cent (50 %) des travaux d'infrastructures dans
10 la ville de Boisbriand, pavage, et caetera; puis
11 l'autre cinquante pour cent (50 %) à Genivar. »

12 Q. [70] O.K.

13 R. Ça fait que, pour apaiser toutes les disputes qu'il
14 y avait. Puis, nous, bien, France Michaud a pris
15 une entente avec Lalonde, dans cette entente-là,
16 pour que Lalonde ait une partie de travaux dans
17 l'usine. Je ne me rappelle plus quel montant
18 d'argent, là. Mais il y a eu un montant, une part
19 d'activité.

20 Q. [71] Une part d'activité aussi?

21 R. Oui.

22 Q. [72] Donc, je comprends que Roche, suite au comité
23 de sélection, a obtenu le contrat de génie-conseil
24 pour l'usine de filtration. À part votre
25 conversation avec monsieur Gagnon sur la somme de

1 cent mille dollars (100 000 \$) et, j'imagine, son
2 assurance que Roche remporterait, est-ce que vous
3 avez fait d'autres démarches pour vous assurer de
4 la décision du comité de sélection?

5 R. Oui. Je vérifiais avec Robert Poirier, le maire,
6 régulièrement. Je demandais à Robert : « Il ne faut
7 pas que ça passe à côté, tu es-tu sûr que Jean-Guy
8 a ses bons gars? » « Fais-toi-en pas, j'ai parlé à
9 Jean-Guy, tout est correct »

10 Q. **[73]** O.K.

11 R. Ça, j'ai fait peut-être dix (10), douze (12) fois
12 cette démarche-là pour...

13 Q. **[74]** Est-ce que vous savez qui était sur le comité
14 de sélection, vous personnellement? Ou avez-vous
15 participé à la nomination de ces gens-là?

16 R. Non, non, les quatre autres personnes, là, je
17 n'étais pas... je n'ai pas participé, je ne me suis
18 pas occupé de rien, parce que Gagnon avait pris le
19 contrôle puis il disait : « Laisse-moi faire avec
20 ça. »

21 Q. **[75]** Donc, vous ne savez pas qui était sur le
22 comité?

23 R. Il y avait un privé, là, un homme d'affaires de
24 Boisbriand, puis un... Je ne me rappelle plus de
25 son nom. Il y en avait trois autres.

1 Q. [76] Est-ce que c'est des gens...

2 R. Marteau, ils ont tout ça, là, les noms.

3 Q. [77] Est-ce que c'est des gens que vous avez
4 approchés...

5 R. Non, je n'ai pas...

6 Q. [78] ... tentés d'influencer?

7 R. C'est des gens que je ne connaissais pas. Bien, si
8 Michel Lacasse était là, je le connaissais, le d.g.

9 Q. [79] Mais avez-vous fait des démarches avec une
10 autre personne que monsieur Gagnon sur le comité de
11 sélection pour vous assurer?

12 R. Non, non, non, non.

13 Q. [80] Non. Et on comprend que... Est-ce que c'est
14 Infrabec finalement qui a eu l'usine, le contrat de
15 l'usine?

16 R. Oui, oui, oui.

17 Q. [81] Est-ce que Roche s'est impliquée dans le choix
18 d'Infrabec, ou vous?

19 R. France Michaud s'est impliquée. Comme je disais
20 tantôt, là, il y avait un problème de subvention de
21 montants d'argent. Puis France, elle a travaillé le
22 devis puis les plans et devis pour la subvention.
23 Puis elle a été au Ministère puis elle a fait
24 changer le montant. Elle a fait grossir le montant.
25 Ça donnait beaucoup de... Le règlement d'emprunt,

1 faire l'usine, il a baissé, puis la subvention a
2 monté par les contacts de France puis de Marc-Yvan
3 Côté, puis de...

4 Q. **[82]** Est-ce que, ça, ça s'est fait pendant que vous
5 étiez encore chez Roche?

6 R. Oui, je suis encore... c'est la dernière année de
7 Roche ça.

8 Q. **[83]** Et avez-vous été impliqué, vous, dans cette
9 histoire-là?

10 R. Non, je n'ai pas été impliqué. Ça a été fait à mon
11 insu. Mais ils me l'ont conté en réunion par la
12 suite.

13 Q. **[84]** O.K. Qui vous l'a raconté?

14 R. C'est France Michaud. C'est là qu'ils ont fait un
15 financement quand ils ont su le montant là, ils ont
16 fait un financement à Québec sur la Grande-Allée au
17 restaurant Louis-Hébert puis Marc-Yvan Côté m'a
18 appelé pour me demander, il dit : « Es-tu capable
19 de m'amener du monde de Montréal un peu parce qu'on
20 n ne peut pas trouver cent mille (100 000 \$) juste
21 avec les gens de Québec pour Nathalie
22 Normandeau? ». Ça fait que j'ai vendu, je ne sais
23 pas quoi, je n'ai pas vendu, mais j'ai recueilli
24 sept, huit chèques de trois mille piastres
25 (3 000 \$) puis j'y ai été le soir.

1 Q. **[85]** Donc ça a été votre implication ça?

2 R. Oui.

3 Q. **[86]** O.K. Mais vous n'avez pas eu de discussions
4 vous, ce soir-là, concernant l'usine comme telle ou
5 la subvention?

6 R. Non, ça ne s'est pas parlé le soir, là.

7 Q. **[87]** Pas ce soir-là.

8 R. Du tout. Je suis monté, moi, avec Henri Richard
9 puis Jacques Desjardins de Desjardins Asphalte puis
10 on a loué une limousine puis on a monté puis...

11 Q. **[88]** O.K.

12 R. ... il y avait une deuxième limousine qui nous
13 suivait.

14 Q. **[89]** Qui est Éric Bélanger, Monsieur Cloutier?

15 R. Éric Bélanger c'est un ingénieur chez Roche qui
16 était responsable de tous les dossiers de la Ville
17 de Boisbriand.

18 Q. **[90]** O.K. Et par rapport à la Ville de Boisbriand,
19 est-ce que monsieur Bélanger a eu une implication
20 par rapport à l'usine de filtration ou le contrat
21 de Roche?

22 R. Monsieur Bélanger il a eu une implication, mais ce
23 n'était pas un spécialiste d'usine.

24 Q. **[91]** O.K.

25 R. Il y a un monsieur de Québec qui a fait Lévis,

1 Thetford Mines, puis tout ça, je cherche son nom,
2 je ne le trouve pas, là. C'est lui qui venait
3 donner un coup de main à Éric pour finaliser le
4 dossier.

5 Q. [92] O.K. Alors qui est Rosaire Fontaine?

6 R. Rosaire Fontaine c'est un spécialiste en étangs
7 aérés puis usines chez BPR-Triax.

8 Q. [93] O.K. Et est-ce qu'il a eu une implication lui
9 par rapport à l'usine de Boisbriand ou à la Ville
10 de Boisbriand à cette époque-là? Il était avec BPR
11 vous avez dit?

12 R. Oui, avec BPR-Triax. Oui, il a fait des travaux,
13 beaucoup, dans le Faubourg Boisbriand là puis...

14 Q. [94] O.K. C'est le sens de l'implication qu'il a
15 eue.

16 R. Oui, puis il est arrivé une anecdote, une fois
17 j'avais préparé la soumission, les chiffres de la
18 soumission puis Éric Bélanger, je dis : « Parle à
19 Rosaire Sauriol. » c'était une soumission par
20 invitation en bas de cent mille (100 000\$).

21 Q. [95] O.K. Vous parlez de quelle soumission? Juste
22 pour qu'on se place dans le processus. Une
23 soumission pour quelle...

24 R. Pour une...

25 Q. [96] Quelle étape?

- 1 R. Pour une rue, un drôle de nom dans Boisbriand,
2 D'Annemasse, je ne sais pas quoi, là.
- 3 Q. **[97]** Donc on n'est plus dans l'usine de filtration?
4 R. Non, non. On est dans un autre contrat.
- 5 Q. **[98]** O.K.
- 6 R. Puis Éric Bélanger s'est trompé puis il a fait la
7 soumission, il a fait les soumissions puis il n'a
8 pas marqué les taxes ça fait qu'on a eu la job.
- 9 Q. **[99]** Là bien, est-ce que je... Partez-nous du début
10 là. Il y avait une soumission pour une, vous parlez
11 d'une rue dans Boisbriand.
- 12 R. D'une rue dans le Faubourg Boisbriand.
- 13 Q. **[100]** O.K. Parfait. Est-ce que je comprends que
14 cette soumission-là ne devait pas aller à Roche?
15 R. Oui, elle était supposée d'aller à Roche, mais elle
16 a tombé à BPR-Triax à propos des taxes. Il n'avait
17 pas mis le montant des taxes dans la soumission.
- 18 Q. **[101]** O.K.
- 19 R. Ça fait que là ça représentait peut-être, sur cent
20 mille (100 000 \$), ça représentant peut-être quinze
21 mille (15 000 \$) puis on avait déposé en
22 conséquence quatre-vingt-dix-huit mille (98 000 \$)
23 avec les... Mais il n'avait pas mis les taxes, ça
24 faisait cent huit quelque chose, cent dix
25 (110 000 \$) ça fait que c'est BPR-Triax qui a eu la

1 job.

2 Q. **[102]** Puis au départ, qui devait l'avoir au départ?

3 R. C'était nous autres.

4 Q. **[103]** O.K.

5 R. L'arrangement, c'était moi, c'était à mon tour.

6 Q. **[104]** Puis est-ce qu'il s'est passé quelque chose
7 par rapport à BPR? Est-ce qu'il y a eu des appels
8 de faits?

9 R. Bien oui. BPR n'était pas content puis moi je
10 n'étais pas content puis j'ai eu une prise de bec
11 avec Éric Bélanger.

12 Q. **[105]** O.K.

13 R. J'ai dit : « Un ingénieur, un professionnel, pas
14 capable de compter les taxes sur ta job, là. ».

15 Q. **[106]** O.K. Puis c'est à peu près l'implication
16 qu'il y a eu là, par rapport à Éric Bélanger pour
17 un contrat de la Ville de Boisbriand, c'est ce que
18 vous nous dites?

19 R. Oui, bien c'était le chargé de projet général de la
20 Ville de Boisbriand.

21 Q. **[107]** O.K. Pour le compte de Roche.

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[108]** O.K. Et lui, Rosaire Fontaine, c'était pour
24 le compte de BPR?

25 R. BPR-Triax.

1 Q. [109] O.K.

2 R. On se parlait. Moi je connaissais Rosaire Sauriol
3 puis le propriétaire, André De Maisonneuve, mais
4 Éric ne connaissait pas ces gens-là, Éric Bélanger.

5 Q. [110] O.K.

6 R. Ça fait que moi j'ai fait les joints.

7 Q. [111] À ce stade-ci, il est quatre heures trente-
8 cinq (16 h 35). Je sais que mon collègue va avoir
9 quelques questions, par contre, moi j'aurais peut-
10 être encore quelques questions pour quelques
11 minutes demain matin si vous permettez, compte tenu
12 qu'on ne pourra pas de toute façon faire le contre-
13 interrogatoire ce soir, j'en suis désolée, là.

14 Me MICHEL MASSICOTTE :

15 Effectivement Madame. Alors Michel Massicotte pour
16 Roche. D'autre part, Madame, peut-être une petite
17 question d'intendance. Même si nous sommes en non-
18 publication, je pense qu'on mélange allégrement le
19 nom de Rosaire Sauriol avec un autre Rosaire...

20 Me SONIA LeBEL :

21 J'ai dit Sauriol, je m'excuse.

22 Me MICHEL MASSICOTTE :

23 Monsieur vous a induit en erreur...

24 Me SONIA LeBEL :

25 Ah.

1 Me MICHEL MASSICOTTE :

2 ... parce qu'il l'a dit lui-même deux fois. Alors
3 je pense qu'il faudrait peut-être rétablir les
4 choses.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[112]** Mais on va le refaire immédiatement. Quand on
7 parle, depuis le début on mentionne...

8 R. C'est Rosaire Fontaine.

9 Q. **[113]** O.K.

10 R. Et pas Rosaire Sauriol.

11 Q. **[114]** Et depuis le début, le Rosaire qu'on
12 mentionne, on parle bien de Rosaire Fontaine.

13 R. C'est de Rosaire Fontaine. Sauriol n'a pas
14 d'affaire là du tout.

15 Q. **[115]** Parfait. Désolée, moi-même ça m'avait
16 échappé. Je suis désolée.

17 R. Moi aussi ça m'a échappé des fois. Je connais bien
18 Rosaire Sauriol ça fait que je suis porté des fois
19 à sortir son nom. Mais c'est Fontaine.

20 Q. **[116]** Parfait. Alors c'est rectifié.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Parfait. Alors à demain matin.

23

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **ODETTE GAGNON**,
4 sténographes officielles, dûment assermentées,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **ODETTE GAGNON**

25